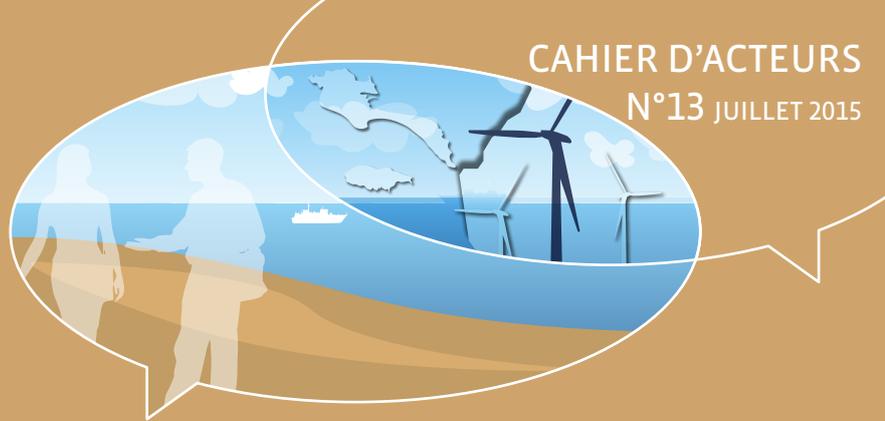


DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

DU 02 MAI AU 7 AOÛT 2015

CAHIER D'ACTEURS

N°13 JUILLET 2015



Le SyDEV est un syndicat auquel adhèrent les 282 communes et les 28 communautés de communes vendéennes. Il agit pour leur compte dans le cadre d'un transfert de compétences.

Propriétaire des réseaux électriques basse et moyenne tension et de gaz naturel, il est le garant du service public de la distribution des énergies en Vendée. Il est présidé par Alain Leboeuf, Député de la Vendée.

Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée (le SyDEV) a créé, le 1er septembre 2012, la Société d'Économie Mixte (SEM) Vendée Énergie, en lieu et place de la Régie d'Électricité de Vendée (la REVE) créée dix ans plus tôt pour développer l'éolien terrestre sur le département.

Avec un chiffre d'affaires de 10,5 M€, Vendée Énergie est propriétaire et exploite en propre 6 parcs éoliens d'une puissance totale de 50 MW (36 éoliennes) et 51 centrales solaires photovoltaïques, d'une puissance totale de 3,8 Mwc (24 000 m² de surface), sur des toitures de bâtiments.

Aujourd'hui, avec plus de 105 millions de Kwh par an, Vendée Énergie est le premier producteur local d'énergies renouvelables en France (hors hydraulique) dont la gouvernance est assurée à 90 % par des collectivités locales.

Son Président est Alain Leboeuf, Député de la Vendée.

L'association AVENIR ENERGIE VENDEE (AEV85) a été créée en février 2014.

Elle a pour objet le soutien à une politique environnementale de l'énergie, de l'eau et des déchets responsable et maîtrisée, à la Vendéenne.

Composée d'élus, d'ingénieurs, de chefs d'entreprises et de citoyens motivés, l'association se veut apolitique et en dehors de tout lobby.

Elle a pour principe de s'attacher à encourager que des projets qu'elle considère comme vertueux vis-à-vis du développement durable et de l'intérêt des vendéens. Elle est présidée par Jean-Claude Merceron, ancien sénateur de la Vendée.

Contact :

SyDEV – Vendée Énergie – AEV85
3 Rue du Maréchal Juin – CS 80040
85036 La Roche-sur-Yon
Patrick Villalon
Tel. : 02 51 45 88 29

CAHIER D'ACTEURS SYDEV VENDEE ENERGIE AEV85

Edito

La Vendée est une terre de solidarité. Sur le plan de l'électricité notamment, dès 1923 les communes ont commencé à se regrouper localement jusqu'à constituer en 1950 un syndicat départemental unifié (le SyDEV) pour assurer la distribution publique d'électricité.

La venue d'une grande centrale productrice d'énergie décarbonnée est historique. Elle va propulser notre territoire dans la troisième révolution industrielle décrite par Jérémy RIFKIN, dont la vision a été officiellement adoptée par le parlement européen.

C'est une formidable opportunité pour la Vendée dont les acteurs publics de l'énergie se sont engagés depuis plus de 12 ans dans une politique volontariste de production d'énergie renouvelable, de maîtrise des consommations et d'innovation pour une distribution « intelligente » de l'énergie.

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

CONTRIBUTION SYDEV

Le SyDEV est propriétaire de tout le réseau de distribution publique d'électricité de la Vendée, soit environ 23 000 Km, répartis par moitié entre moyenne et basse tension, et de plus de 14 000 postes de transformation.

Sa mission première est de construire les réseaux et de les remettre à son concessionnaire ERDF pour les exploiter et les entretenir. C'est dans ce contexte vendéen de dynamisme économique et touristique que les préoccupations des élus du SyDEV sont tournées vers la sécurisation de l'approvisionnement en électricité, la gestion optimisée de l'énergie et la prise en compte des besoins émergents en électricité.

APPROVISIONNEMENT

Le territoire BRETAGNE / LOIRE ATLANTIQUE / VENDEE est éloigné des centrales nucléaires de Flamanville et de Chinon qui sont les plus proches.

La principale centrale thermique située à Cordemais a déjà frôlé la surchauffe en période de pointe hivernale de consommation. Elle fonctionne au fioul et au charbon.

L'arrivée des grands parcs éoliens en mer de Saint-Nazaire et des Iles d'Yeu et de Noirmoutier va apporter une large contribution à l'autonomie énergétique et diminuer sensiblement le recours à l'électricité thermique carbonée pour l'appoint (charbon) et la pointe (fioul).

Il faut rappeler que la production annuelle du parc Yeu / Noirmoutier sera équivalente à la consommation électrique d'environ 750 000 personnes, chauffage compris, soit plus de la totalité de la population de la Vendée.

TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

L'électricité produite va être injectée sur le réseau Très Haute Tension de la Vendée qui vient juste d'être modernisé par RTE avec la création d'une ligne nouvelle souterraine à 225 000 volts entre Gétigné et la Merlatière et d'un poste de transformation 400 000/225 000 volts.

Le projet de parc éolien en mer Yeu/Noirmoutier va donc arriver dans le contexte d'un réseau de transport d'électricité départemental renforcé et sécurisé.





LA CONJONCTION AVEC UN GRAND PROJET D'INNOVATION : « SMART GRID VENDÉE »



En parallèle de la venue des énergies renouvelables, le SyDEV pilote l'un des plus importants projets nationaux de recherche sur les réseaux électriques du futur : « SMART GRID VENDÉE » dont ERDF est le directeur technique.

Le projet de 27 millions d'euros d'une durée de 5 ans a été lancé en avril 2013. Il s'appuie sur un solide consortium qui implique toute la chaîne de la production à la consommation d'énergie.

L'objectif est de préparer le nouveau modèle de l'énergie électrique en FRANCE tant pour la communication des réseaux que pour de nouvelles offres de marchés optimisées.

NOUVEAUX USAGES DE L'ELECTRICITÉ : les véhicules électriques

Le SyDEV vient de lancer avec l'aide de l'ADEME et du Département l'un des programmes les plus conséquents de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques puisque 350 unités auront été posées entre 2014 et 2017 selon un schéma rationnel.

Le développement des véhicules électriques apporte des avantages cruciaux pour l'environnement (bruit, pollution). Il apporte aussi une demande supplémentaire en électricité mais qui, d'une part, intervient le plus souvent hors des heures de pointe et qui, d'autre part, sera largement compensée par la production des énergies renouvelables locales et a fortiori par le parc éolien en mer qui arrivera à point nommé.

Le SyDEV conscient de l'indispensable évolution des réseaux électriques et de la venue des énergies renouvelables décentralisées a participé dès 2009 à la concertation lancée par le Préfet de Région pour la définition des zones propices à l'éolien « offshore » et donné une tribune aux premiers porteurs de projet pour qu'ils puissent s'exprimer devant les maires de Vendée lors d'une assemblée générale en juin 2009.

Pour toutes les raisons évoquées, il apporte aujourd'hui son soutien au projet de parc éolien en mer entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier.

CONTRIBUTION VENDÉE ENERGIE

Les Eoliennes en Mer des Îles d'Yeu et de Noirmoutier viennent parfaire le mix énergétique renouvelable vendéen : En 2000, lorsque les collectivités vendéennes, à travers le SyDEV et sa régie, ont décidé de montrer l'exemple en étant producteur d'électricité renouvelable avec l'éolien terrestre, toute la consommation électrique de la Vendée était produite en dehors du département par des centrales thermiques (gaz et fioul) ou nucléaires.

Aujourd'hui, les centrales de production d'électricité d'origine renouvelable en Vendée (photovoltaïque et éolien) couvrent plus de 10 % de la consommation annuelle d'électricité du département, lorsque la moyenne nationale pour ces énergies s'approche des 5 %.

Ce fort taux de pénétration des énergies renouvelables en Vendée est dû pour 7 % à l'éolien terrestre et pour 3 % aux centrales solaires photovoltaïques sur bâti et au sol.

Le parc éolien off-shore des îles d'Yeu et Noirmoutier, raccordé sur le réseau de transport d'électricité vendéen, va permettre d'accélérer considérablement cette dynamique en couvrant, à lui-seul, plus de 35 % de la consommation électrique annuelle de la Vendée.

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER



A l'horizon 2025, suite à la mise en service de ce parc éolien en mer, nous pourrions produire plus de la moitié de la consommation électrique de notre département.

Pour arriver à cet objectif, il est nécessaire, à la fois de poursuivre le développement des énergies renouvelables terrestres (photovoltaïque, éolien, méthanisation,...) et de mettre en place des actions concrètes pour maîtriser la demande en énergie sur notre territoire.



Centrale photovoltaïque au sol de Foussais-Payré (85)



Eolienne du parc de Benet (85)

CONTRIBUTION AVENIR ENERGIE VENDEE

L'association AVENIR ENERGIE VENDEE considère que le projet de parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier a fait l'objet d'une large concertation amont que ce soit pour l'Etat au stade de la définition des zones d'implantation ou par les porteurs de projet sous le patronage de la CNDP.

Ainsi, les porteurs du projet ont su entendre les pêcheurs professionnels pour optimiser le nombre et l'implantation des éoliennes.

Outre les avantages évidents, de sécurisation des approvisionnements en électricité de toute une région et d'inscription totale dans la nécessaire transition énergétique, le projet engendre :

- des retombées financières considérables pour les communes littorales, pour le Comité des pêches et pour des activités maritimes locales, estimées à plus de 7M€ par an,
- une activité directe pour bon nombre d'entreprises vendéennes,
- la création de bases de maintenance à Yeu et Noirmoutier pourvoyeuses d'emplois locaux,
- des mesures d'accompagnement touristiques pédagogiques et scientifiques.

Toutes ces retombées arrivent dans un contexte économique difficile mais aussi dans un territoire qui s'investit pour sa façade maritime et pour le système d'énergie de demain.

C'est pourquoi AVENIR ENERGIE VENDEE soutient le projet de parc éolien du solide groupement qui le porte.

En résumé

Le SyDEV, Vendée Energie et Avenir Energie Vendée considèrent unanimement que le projet de parc éolien en mer entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier constitue une opportunité historique pour la Vendée et son approvisionnement en énergie électrique renouvelable.

Ils seront vigilants au choix et à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement dans l'intérêt des vendéens.